

L'habitat des citadins à la campagne : modèles architecturaux et identité territoriale

Marie Wozniak

Architecte DPLG & docteur en géographie

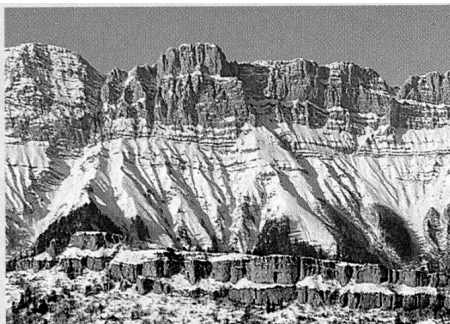
ATER à l'Institut de Géographie Alpine, Université Joseph Fourier – Grenoble I

Laboratoire *Territoires*, UMR PACTE 5194

Introduction

'Faire campagne', 'faire campagnard', 'avoir l'air de', 'avoir l'air seulement', 'ne pas être vraiment'... L'image que l'on se fait de là où on vit, l'image que l'on veut donner aux autres de là où on en est fondent en grande partie les typologies architecturales utilisées dans l'habitat individuel. C'est pourquoi l'architecture paraît un outil de lecture pertinent de l'évolution des représentations et des modes d'appropriation des territoires ici ruraux.

La moyenne montagne rencontre les mêmes questionnements que les zones rurales auxquelles elle peut être assimilée : place de l'agriculture, entretien du paysage, péri-urbanisation, nouveaux usages (notamment de loisirs), etc. L'analyse qui suit se situe ainsi dans le Parc naturel régional du Vercors. En effet, l'évolution de l'urbanisation de ses portes d'entrée sur l'agglomération grenobloise interroge la 'ruralité' de ce territoire, sa 'montagnité' aussi.



Le Vercors : des limites physiques avec l'agglomération très marquées (falaises), un plateau accueillant les activités humaines

Il s'agira ici d'analyser l'architecture de la maison individuelle afin de faire émerger des images de cette 'campagne' particulière, sa place dans les projets de vie des citadins qui s'y installent. La diversité architecturale des constructions récentes reflète ainsi des imaginaires, des choix de vie, des non-choix aussi (s'installer là faute de mieux). Trois modèles de maisons sont ici étudiés qui relèvent de démarches dont les différences reposent essentiellement sur l'image que les futurs résidents se font du territoire où ils s'installent. Selon ce qui les a conduit dans le Vercors, ils n'accordent pas tous la même place à ce territoire dans leurs projets de vie.

L'étude de l'architecture de la maison individuelle considérée dans ses liens au territoire permet d'identifier les stratégies d'ancrage spatial mises en place par les périurbains. Telle est l'hypothèse sur laquelle repose ce texte encore largement fondé sur des intuitions de recherches (la diversité des matériaux en atteste notamment). C'est sur le dialogue entre le bâti et l'environnement naturel et culturel que reposerait la recherche d'un style local support d'une identité territoriale. Or aujourd'hui, le Parc naturel régional du Vercors sent son identité

menacée par la péri-urbanisation galopante qui superpose au bâti ancien une multitude de modèles exogènes.

Péri-urbanisation : une menace pour l'identité du Vercors ?

Ces cinq dernières années quelque deux millions de Français auraient déserté les espaces urbains pour s'installer dans les communes de moins de 2000 habitants. Cette tendance se confirme en Isère : depuis plus d'une vingtaine d'années, la part des habitants de l'agglomération grenobloise diminue au profit de la campagne. Jusqu'en 1990, les Isérois ont contribué à l'essor des petites villes en privilégiant les bourgs centres ou leurs environs immédiats : des communes de 2000 à 8000 habitants, où ils pouvaient trouver les mêmes services qu'en ville. Selon le dernier recensement, ce sont les communes rurales de 1000 à 2000 habitants qui profitent aujourd'hui de cet exode urbain, du fait de la rareté et donc de la cherté des terrains libres dans les bourgs. Cependant, 45% des Isérois vivent aujourd'hui dans l'une des quatre agglomérations du département (Grenoble, Voiron, Vienne, L'Isle-d'Abeau).

Le Vercors compte plusieurs secteurs touchés par une forte croissance démographique liée à la péri-urbanisation.

Le hit-parade des communes iséroises : quel rang occupe le Vercors ?

classement des communes de l'Isère dont la croissance démographique a été la plus forte entre 1990 et 1999

rang	commune
------	---------

Villes de 2000 à 7000 habitants

19	Villard-de-Lans
----	-----------------

Villages de moins de 2000 habitants

6	Lans-en-Vercors
7	Saint-Nizier-du-Moucherotte

Villages de moins de 200 habitants

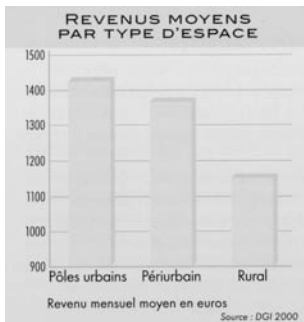
6	Malleval
12	Saint-Andéol
15	Saint-Maurice-en-Trièves
16	Chichilianne

Source : Isère Magazine n°50, février 2004

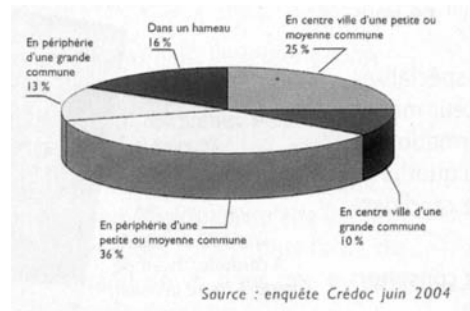
Le développement plus important des villages peut laisser penser qu'on ne vient pas dans le Vercors pour vivre 'en ville'. L'image du Vercors demeure encore aujourd'hui fortement rurale. C'est d'ailleurs l'un des points forts du territoire : il contenterait les urbains dans leur quête d'une meilleure qualité de vie. Selon l'Insee, 82% des ménages justifient leur départ de la ville par leur souhait d'une vie équilibrée et plus saine pour leurs enfants. Cependant, quelques uns avouent que là n'est pas leur motivation première. Les prix du foncier ayant grimpé très vite dans l'agglomération, l'accession à la maison individuelle ne devient possible, pour les jeunes ménages, que loin de la ville. Le témoignage d'une famille nouvellement rurale confirme le mélange des deux arguments : « on rêvait d'une vie authentique et de grands espaces. On les a trouvés à moindre coût à Malleval, dans une ferme de 150m² habitables, pour moins de 100 000 euros » (BERLIOZ, 2004).

Quand bien même ce texte se penche davantage sur le besoin de 'nature' que sur les mécanismes fonciers, on ne peut nier que certaines campagnes sont assimilées à des espaces de relégation sociale. Le discours sur l'environnement, la nature, la qualité cache alors mal un

problème profond d'image : « la France des personnes modestes est la France périphérique : celle des espaces périurbains et ruraux. » (GUILLY C. & NOYE C., 2004).



Source : Atlas des nouvelles fractures sociales en France, 2004



Source : Union Nationale des de Maisons Individuelles,

Ainsi, la vie 'à la campagne' n'offre pas tous les avantages. Les périurbains sont victimes de l'éloignement : de l'emploi (40% de l'emploi restent concentrés dans les villes-centres contre 9% dans le secteur périurbain), des équipements scolaires et de loisirs (80% des habitants de zones périurbaines travaillent dans une commune différente de celle de leur résidence, contre 32% des habitants des villes-centres), des services (commerces, soins, etc.). D'ailleurs, le Conseil général de l'Isère à travers son mensuel d'information propose aux candidats à la migration de bien évaluer leur budget de transports et d'acheter une seconde voiture !

Selon qu'il résulte d'un choix ou d'un non-choix - ou encore d'un non-choix présenté comme un choix... - le 'déménagement à la campagne' ne sera bien sûr pas vécu de la même manière. En particulier, la recherche d'un ancrage territorial ne sera pas la même si l'on a choisi le lieu où on s'installe ou s'il est imposé par les prix du foncier. L'architecture de la maison, lorsque le ménage fait construire, est le reflet de ce lien parfois ambigu au territoire. Elle témoigne également de l'image de ce territoire et des usages que l'on en fait. Voilà du moins les hypothèses qui sous-tendent cette réflexion.

L'hétérogénéité des rapports au territoire et des représentations sociales de celui-ci génère une multitude de formes bâties qui porterait atteinte à l'identité même du lieu. Ainsi, dans le Vercors, la péri-urbanisation est vécue comme une menace car elle diluerait la singularité du massif. Yves Pillet, le président du Parc naturel régional du Vercors le dit clairement : « les maisons sur catalogue banalisent le territoire » (Journal du Parc, 2004). L'importation de visions et de modèles exogènes questionnent le statut du Vercors : campagne, montagne, banlieue.

Le territoire du Vercors n'est pourtant pas homogène ni d'un point de vue paysager ni d'un point de vue économique. Seul le canton des Quatre-Montagnes connaît un développement touristique (climatisme, puis sports d'hiver). Ailleurs, l'activité agricole domine malgré un début de déclin, inégal selon les secteurs. Les régions de contact avec l'agglomération grenobloise tendent à devenir des lieux d'implantation résidentielle pour les populations qui quittent la ville (NOVARINA, 2004).

Ainsi, le Vercors évolue diversement, cependant le Parc naturel régional se doit de veiller à la protection des 'structures paysagères'. C'est du moins ce que lui impose la loi du 08 janvier 1993 relative à la protection et à la mise en valeur des paysages. Dès lors le Vercors est valorisé comme un espace à part et protégé. Il acquiert ainsi une attractivité nouvelle. Parce qu'il se préoccupe de l'évolution des paysages et de l'identité du Vercors, le Parc naturel régional identifie la 'menace' constituée par l'urbanisation croissante et l'utilisation de modèles de maisons trop variés et non 'locaux'.

Comme l'explique la sociologue Sylvia Ostrowtesky, le développement de la maison individuelle présente un risque de banalisation des paysages : « ce n'est plus le détachement d'une élite de la communauté urbaine, mais le refus d'une co-présence anonyme sans signification relationnelle et sans affirmation singulière. C'est la lourdeur d'une vie collective en son entier que l'on rejette cette fois. Un retrait, non plus pour le palais mais pour toute une couche importante de la population urbaine. La démocratie en l'occurrence, ce n'est donc pas la vie communautaire ainsi que nous le fait rêver le socialisme, mais l'extension du modèle individuel ou de ce qui est considéré comme tel, des classes possédantes. Au plan de la vie quotidienne du moins, l'égalité jusqu'à nos jours n'a que l'allure d'une banalisation spectaculaire. » (OSTROWTESKY, 1980)

En reliant le Vercors à la 'société urbaine', les périurbains tendent à le transformer en banlieue anonyme. Or la différenciation territoriale est considérée dans le massif comme un atout pour le développement. Ainsi la charte du Parc se voulait être une réflexion sur la définition d'un 'label' permettant de caractériser un projet de création d'activités économiques fondé sur la valorisation des richesses patrimoniales locales (NOVARINA, 2004). Le massif est alors présenté comme un territoire au patrimoine riche et diversifié et comme un espace en mutations.

Les mutations que subit, depuis une vingtaine d'années, le massif, sont pour l'essentiel liées à la proximité des pôles urbains, particulièrement l'agglomération grenobloise. L'agriculture, bien que le nombre d'exploitations décroisse entre 1979 et 1988 (-10% dans le Royan, -16,5% dans le Vercors central, -37% dans les Quatre-Montagnes, -22% dans le Trièves, etc.) est encore bien présente sur le territoire pouvant représenter dans certains secteurs près du quart des activités économiques. Mais on voit que là où l'agriculture décroît, la péri-urbanisation augmente (Trièves, Quatre-Montagnes).

La croissance de la population entre 1982 et 1990 (+6% sur l'ensemble du Vercors) découle principalement d'un report de l'urbanisation en provenance de l'agglomération grenobloise : les secteurs dont la croissance est la plus forte, Trièves (+15%) et Quatre-Montagnes (+10%) sont ceux qui sont en contact direct avec cette agglomération.

Cette croissance démographique se traduit par une tertiarisation des activités de la population résidente et une augmentation des déplacements domicile-travail : 24% des actifs travaillaient en 1990 à l'extérieur et ce pourcentage monte même à 49% en ce qui concerne le Royan et 54% en ce qui concerne le Trièves. Nombreuses sont les petites régions du Parc qui sont donc en train de devenir des zones d'établissement pour des populations travaillant en ville.(NOVARINA, 2004)

Face à cette pression de l'urbanisation et à une augmentation de la fréquentation touristique, le Parc propose d'appuyer sa stratégie de développement sur une protection et une valorisation des richesses patrimoniales. Trois axes stratégiques sont annoncés : préserver les identités et les patrimoines, donner un nouvel élan au développement local, agir ensemble (positionnement historique du PNR). Le premier axe est repris dans les objectifs fixés par la charte revue en 1996 qui annonce dans ses préoccupations majeures la lutte contre la banalisation des paysages. Celle-ci s'appuie notamment sur la reconnaissance et la protection du patrimoine bâti qui fait l'objet d'une appréciation : caractérisé (donc à protéger), banalisé (donc à modifier), altéré (donc à transformer). Les critères cependant ne sont pas explicites. On comprend bien que pour le PNR, l'identité des paysages du Vercors inclut bien sûr le bâti mais on ne sait pas bien lequel : caractérisé = local ? caractérisé = spécifique ? caractérisé = rare ? etc. Dès lors que le Parc échoue à identifier une architecture dite 'locale', il peine à imposer une cohérence architecturale, un 'label' Vercors voire un 'style'. Pourtant, n'est-ce pas ce que plébiscite le président du Parc lorsqu'il affirme : « l'idée est de promouvoir une architecture d'aujourd'hui, de qualité, éviter les maisons sur catalogue qui banalisent le territoire. Mais cela est également vrai pour les bâtiments agricoles, qui reflètent l'aspect utilitaire et n'ont pas de style.(...) Il faut adapter les volumes aux terrains, utiliser les matériaux avec intelligence, respecter l'histoire architecturale ancienne tout en faisant du contemporain. Puiser dans le patrimoine pour éviter de rééditer les mêmes erreurs. On ne doit pas être un simple territoire de 'consommation'. » (Journal du PNR, 2004)

La dernière phrase de cette citation atteste que l'architecture reflète les usages, le statut et l'image du territoire. Le Parc refuse que son territoire soit 'consommé', peut-être préférerait-il qu'il soit 'approprié' ? Ce qui oppose les deux termes c'est bien l'ancrage local superficiel dans le premier cas, plus profond dans le second. Mais le territoire n'est-il pas parfois 'mal approprié' ? Il existe sans doute diverses façons, pour les nouveaux résidents périurbains, de 's'installer' dans le Vercors...

L'habitat des péri-urbains : quelles représentations du Vercors ?

Dans l'ouvrage qu'elle publie en 1997, la géographe Anne Sgard constate que la 'nature' tient une place centrale dans les discours sur le Vercors (des 'officiels', des résidents, des permanents) : « la 'nature' apparaît comme une référence indispensable au discours, aux systèmes de valeurs, au jugement, autrement dit à l'idéologie ; c'est une catégorie qui s'oppose à la ville et qui permet aux sociétés, notamment citadines, de se situer et de se définir par jeu d'opposition et d'attraction. » (SGARD, 1997) On peut supposer que la présence depuis 1970 du PNR accentue la référence à la nature dont la 'campagne' et la 'montagne' seraient deux déclinaisons possibles.

Ainsi pour certains, le Vercors représenterait-il la 'campagne'. Ceux-là valoriseraient, souvent maladroitement, l'héritage du 'monde rural'. N'est-ce pas ce que disent les périurbains de Malleval lorsqu'ils parlent 'd'authenticité' ? Préservant de l'urbanisation galopante les dernières terres agricoles, soutenant l'AOC 'bleu du Vercors', aidant à la construction de bergeries HQE (haute qualité environnementale), le Parc tâcherait de maintenir cette ruralité vivante.

Pour d'autres, le Vercors incarnerait la 'montagne', toujours selon l'analyse d'Anne Sgard, cette image serait cependant peu présente. Bien sûr la métaphore de la forteresse demeure mais elle ne véhicule pas une image de la montagne habitée, plutôt de la falaise, de la verticalité qui s'opposerait à l'horizontalité du plateau, lieu de diversité. Pourtant une 'autre montagne' est bien vivante dans le Vercors : la montagne loisirs.

On le voit, le Vercors est associé à la nature mais dans des acceptions diverses : nature-santé, nature-terroir, nature-culture, nature-terrain de jeu, nature sauvage, nature-aventure, etc. La nature-culture valorise les savoir-faire locaux, comme la nature-terroir, elle est porteuse d'un discours sur la ruralité, la nature habitée et exploitée de longue date. Les périurbains développent souvent un triple discours sur la nature : elle doit être à la fois cultivée (la nature 'rurale'), équipée (la nature 'loisirs') et protégée (la nature sauvage).

Pour preuve, à l'occasion d'une étude sur la rénovation d'un immeuble de Villard-de-Lans, le consultant Bruno Bret et l'agence Design & Architecture ont construit trois groupes d'utilisateurs types du Vercors, associés à des pratiques et des ambiances :

<i>'nature et plaisirs de découvrir'</i>	<i>'nature et loisirs sportifs'</i>	<i>'cyber.vercors.fr'</i>
<ul style="list-style-type: none"> . la nature comme source de bien être et de santé . le terroir et sa découverte comme buts du séjour . la recherche d'une authenticité perdue à travers l'histoire, l'artisanat et les savoir-faire locaux . se ressourcer et prendre le temps de redécouvrir 	<ul style="list-style-type: none"> . la nature comme un terrain de jeux, d'amusement et de remise en forme . la découverte des grands espaces en communion avec la nature . inscrire sa trace, partir à l'aventure, s'enivrer d'air pur et savourer l'instant présent 	<ul style="list-style-type: none"> . envoyer une carte e-mail à ses amis de Bruxelles . associer vacances et télé-travail en pleine nature . surfer sur les pentes enneigées le jour et sur le web la nuit
<u>ambiance</u> : des matières brutes se mêlent aux couleurs	<u>ambiance</u> : les formes douces du bois rencontrent la rigueur	<u>ambiance</u> : les matières naturelles sont camouflées

naturelles inspirées du paysage proche	technique du métal (contraste)	sous des reflets métallisés et acidulés (dépouillée mais rigolote)
--	--------------------------------	--

Source : Les balcons de Villard – réhabilitation des appartements (étude) - 2000

A chacun des types d’usagers du Vercors, correspond une ‘ambiance’ qui définit l’architecture intérieure des logements rénovés. L’intérieur cependant intervient peu dans la constitution des paysages. En effet, seul l’extérieur de la maison se voit : le toit, la façade, la clôture, le jardin. C’est l’ensemble de ces ‘extérieurs’ qui composent le paysage bâti. S’il consiste en une accumulation d’objets individuels, il propose souvent une image chaotique. S’il repose sur une vision commune, partagée, il offre davantage de cohérence. Voilà ce qui pose problème dans le développement de l’habitat individuel : chacun souhaite faire comme il veut chez lui sans considérer que sa maison participe de la construction d’un paysage offert aux regards des ‘autres’...

L’analyse qui suit de trois modèles de maisons s’est nourrie de matériaux divers : documents de promotion des constructeurs, ouvrages universitaires, articles de presse spécialisée ou non. Elle s’appuie également sur mon expérience d’architecte. J’ai en effet ces trois dernières années imaginé, dessiné, ‘corrigé’, modifié, proposé des projets de maisons individuelles, rénovées ou neuves, essentiellement en construction bois. De nombreux échanges avec ces jeunes ménages en voie de migration ont fondé l’ensemble de ces projets. Matériau atypique réunissant un panel sans doute pas rigoureusement représentatif, ces rencontres ont généré mon questionnement scientifique. D’autres échanges au moins aussi nombreux et fructueux avec des professionnels de la filière ont conforté mes intuitions.

1. La maison sur catalogue

Il existe au moins deux types de maisons sur catalogue : la maison à monter soi-même (comme la villa de Philippe Starck dans la catalogue La Redoute ou la maison en rondins de bois) et la maison de constructeur livrée clef en main. Parce qu’il s’agit ici d’étudier les liens entre l’architecture et le territoire, une maison a retenu notre attention : le modèle Vercors du groupe de promotion MCA (maisons et chalets des Alpes). Nous le comparerons aux modèles Oisans et Ecrins, autres massifs proches de Grenoble. Nous nous attacherons principalement aux extérieurs, car comme l’écrit Christian Norberg-Schultz « en tant que séparation et liaison entre le dedans et le dehors, la façade frontale est très précisément un ‘visage’ qui traduit le caractère local » (NORBERG-SCHULTZ, 1997).

Les trois modèles sont présentés dans un environnement identique : une végétation vert clair composée essentiellement voire uniquement de feuillus, quelques petits bouleaux et morceaux de roche sont nettement visibles ainsi que des fleurs mauve-rose. L’environnement paraît donc tout à fait semblable dans les trois massifs, aucune végétation endogène n’apparaît. On peut noter qu’aucun des trois modèles n’est situé dans la pente ni ne présente en arrière plan une représentation de la montagne. D’un point de vue formel, les trois maisons sont également très proches : un volume plutôt ramassé coiffé d’une toiture à deux pans importante (le pourcentage de pente varie cependant). Elles présentent toutes trois des plans sur base rectangulaire assez similaire à des plans d’appartement, l’étage en plus. Aucun jeu de volume n’est proposé (pièce sur double hauteur, mezzanine, etc.). Les ouvertures sont standard : portes-fenêtres à double battants en rez-de-chaussée, fenêtre à l’étage ; ni grandes baies coulissantes, ni fenêtres en longueur. Les seuils entre l’intérieur et l’extérieur sont peu traités. Enfin, les trois maisons affichent les mêmes couleurs : toitures orangées, murs clairs (ocres beiges). Les types Oisans et Vercors se ressemblent particulièrement : volets et menuiseries en bois, décrochement de toiture où se love l’entrée, petit potelet de bois pour soutenir un coin du toit, pannes visibles en sous-toit sur les pignons. Les deux maisons sont d’ailleurs représentées sous le même angle.

Oisans, Vercors, Ecrins, trois massifs, un seul vocabulaire architectural : quid de la différenciation territoriale, de l’ancrage local ? Voilà ce qui gêne sans doute dans la maison sur

catalogue : son aspect a-territorial. On comprend bien alors pourquoi le président du Parc la considère comme une menace pour l'identité du Vercors. Mais qu'en est-il des habitants ?

Bien que forcément réductrice, la caricature permet d'identifier des traits majeurs, ici de la démarche de ces périurbains-là. Ils ont décidé de quitter la ville pour accéder à la propriété d'une maison individuelle mais leur budget est restreint. Le prix du terrain étant élevé, il reste peu pour construire la maison. Ils choisissent alors de faire appel à un constructeur qui selon eux maîtrisera mieux les coûts qu'un architecte. Dès lors, ils consultent les catalogues de maisons. Leur choix sera davantage guidé par la fonctionnalité de la maison que par son implantation locale qu'ils n'ont souvent pas choisie, les plans des maisons de catalogue ne sont d'ailleurs pas orientés. Parfois même, les futurs usagers choisissent d'abord le modèle de maison avant que le promoteur ne leur propose le terrain.

Ceux-là n'ont pas cherché à s'installer dans le Vercors mais ont trouvé un terrain moins coûteux où poser une maison peu chère mais qui corresponde à leur mode de vie et à leur famille. Or leur mode de vie est toujours urbain, ils ne travaillent pas la terre, ils ne vivent pas leur activité au gré des saisons. Comme le dit Yves Chalas : « les Français ne sont pas en désaccord avec la ville. Aujourd'hui, contrairement au mouvement 'baba cool' des années 1970, les gens ne fuient pas la ville. Ils la quittent, tout en restant urbains, en travaillant urbains, et en vivant urbains. Ils vont rechercher à la campagne les mêmes avantages qu'à la ville, en se libérant de ses inconvénients. » (BERLIOZ, 2004)

Alors pourquoi s'étonner que leur maison n'ait rien de 'local' ? La maison est le territoire de la famille bien plus qu'elle n'appartient au territoire du Vercors. Pour ces périurbains, le Vercors c'est avant tout le lieu où ils peuvent accéder à ce qu'ils n'ont pas. C'est la 'campagne' définie en négatif, comme l'inverse de la ville (définition du Petit Robert de la langue française : campagne = ensemble de lieux fertiles, en dehors de la ville).

2. Le chalet ou le 'néo-style régional'

Les deux termes ne renferment pas les mêmes images, néanmoins les démarches qui les portent sont proches. Ces deux types architecturaux sont fondés sur des fantasmes du passé, sur une fiction patrimoniale, sur une tradition recréée. Voilà pourquoi, bien qu'ils ne se ressemblent pas d'un point de vue formel, ils sont ici associés.

Chalet est un mot polysémique cependant son utilisation courante le réduit à l'image du coucou suisse grandeur humaine. Le président du PNR du Vercors le rappelle, « actuellement, quand on parle de bois, on pense au petit chalet jurassien » (Journal du PNR, 2004). Un habitat jurassien dans le Vercors, voilà qui met à mal l'identité locale ! En fait de chalet, les non architectes situent l'origine du chalet en Savoie voire au Tyrol plus que dans le Jura. Mais peu importe, le chalet montagnard d'aujourd'hui, issu d'une tradition alpine syncrétique inventée de toutes pièces, est le même partout bien qu'il revendique un ancrage territorial fort (WOZNIAK, 2004).

Les périurbains qui font construire ces chalets ou des maisons aux 'pignons lauzés' comme le voudrait la tradition locale, projettent sur le Vercors une vision passéiste de la montagne. C'est ce qu'explique l'ethnologue Bernard Crettaz à propos de la Suisse : « Forêts, prairies, chemins, murs, bûchers, tas de fumier, mazots, vieux objets mis aux façades, objets souvenirs, petits lacs, cascades, postes d'observation, chalets à poubelles, chalets servant de boîte aux lettres, jardins, rocailles, parcs, cimetières enjolivés... tout sert de décor à une vue sur la haute montagne qui, à son tour, sert d'encadrement au bricolage. (...) Tout paraît ancien mais tout se dévoile comme néo-vieux, car la fidélité aux ancêtres, ici, a été bricolée comme partout dans ce monde pour produire de la 'vraie' tradition. » (CRETIAZ, 1998)

Le 'néo-style régional', dont le chalet n'est qu'une déclinaison montagnarde, a été étudié par Sylvia Ostrowsky à la fin des années 1970 (étude réalisée en 1977). S'attachant à la production pavillonnaire, elle a démontré que la migration suburbaine n'est pas seulement de l'hyper-privatisation (cf. travaux d'Henri Lefebvre) mais est aussi une affirmation positive : la recherche d'une identité spatiale qui aurait disparu en ville. Le 'néo-style régional' serait dès lors un modèle culturel à la fois nostalgique et contemporain qui propose une continuité, la

recherche d'une filiation en même temps qu'une territorialité (OSTROWETSKY, 1980). Il reposerait sur un triple procès de filiation, de différenciation et d'individualisation.

« Ainsi, le développement de l'habitat individuel souligne un mouvement complexe de refus de l'anonymat urbain. Il se manifeste par la mise à distance de l'ensemble de la famille nucléaire [la majorité des candidats à l'exode urbain sont en Isère de jeunes ménages avec des enfants] au détriment souvent de tout avantage pratique quant à la longueur des transports, l'éloignement des 'équipements collectifs', etc., isolement spectaculaire et autonomisation introvertie tout à la fois. Il se manifeste aussi par un retour (autre forme d'opposition à la ville industrielle) à l'objet non manufacturé – sous la forme de matériaux grossièrement travaillés ou naturels, comme le bois – par un retour enfin à la région.

Mais, comme sa propre dérision, la production pavillonnaire n'est que le mime de cette tentative. Au désir identitaire, elle propose la dérive stylistique du code néo. A l'affirmation sociale et territoriale, elle oppose l'accumulation. »

Le chalet, le 'néo-style régional', n'assurent donc pas une inscription de l'architecture de la maison individuelle dans son territoire. Néanmoins, les périurbains qui adoptent ces modèles pensent 'bien faire', 'faire beau', 'faire local'. Ceux-là recherchent l'ancrage territorial, certes maladroitement. Ils recherchent également un ancrage dans le temps long de l'histoire du lieu. S'ils pensent respecter l'identité du Vercors et l'intégrité de ses paysages, ils figent le massif dans une sorte de fiction patrimoniale (voir la permanence de la figure du 'pignon lauzé'). Ceux-là ont choisi le Vercors parce qu'il est protégé à la fois de la ville et du temps qui passe. C'est une image que combat également le PNR, son président le dit clairement : « l'architecture traditionnelle, l'enduit à la chaux, la pierre, on en a ras le bol. La montagne n'est pas une réserve d'Indiens. » (DESVEAUX, 2002)

L'émergence du discours écologiste, mais aussi la fin des trente glorieuses ont généré dans les années 1970 la vogue du 'retour aux sources', la recherche de 'racines'. La montagne, dont les stations de ski dites intégrées avaient pourtant marqué l'entrée dans une modernité triomphante, se voit parée des atouts des espaces reculés voire marginalisés. Dès le milieu des années 1970, le patrimoine mineur, l'héritage vernaculaire sont redécouverts et surexposés, les fêtes patronales et les recettes locales sont revivifiées, voire réinventées. La montagne, comme la campagne, devient l'espace compensatoire aux maux urbains, l'anti-ville en quelque sorte : communautaire et solidaire, ancrée dans la tradition et le terroir, construite sur un équilibre harmonieux entre les hommes et la nature.

Depuis, l'image que les citoyens ont construit de la montagne n'a pas bougé. Le Vercors est donc considéré par de nombreux périurbains comme un espace figé dans un passé forcément meilleur. Le recours au chalet ou au 'néo-style régional' est donc fondé sur un fantasme territorial, sur un Vercors n'existant que dans l'imagination des hommes.

3. La maison contemporaine en bois ou la maison HQE

Si la copie de l'ancien plus ou moins fidèle atteste d'une recherche d'ancrage local, le temps qui est convoqué fige l'image du territoire dans le passé. Mais comment assurer à la fois l'inscription spatiale de la maison et sa participation à une vision d'avenir ? Le moderne comme le contemporain sont considérés par les 'non spécialistes' comme urbains par définition, la campagne comme la montagne seraient quant à elles définies par la 'tradition' et 'l'authenticité'. Construire contemporain hors de la ville relèverait alors de l'impossible...

Puisque le débat sur la forme architecturale ne peut être clos facilement, on s'intéressera ici à la démarche constructive de certains périurbains. Le choix de la construction bois pourrait en effet offrir une forme inédite d'ancrage spatial. Il ne s'agit plus alors de copier les formes vernaculaires ou de s'en inspirer mais de valoriser les ressources locales : matières premières, savoir-faire, entreprises. Ces périurbains-là seraient donc porteurs d'un discours sur le développement local, voire durable, qui exprimerait leur aspiration à s'inscrire dans un territoire défini à la fois comme nature et culture.

Cependant, leurs désirs sont bien souvent contrariés : le bois local n'est pas taillé selon les gabarits propres à la construction, les essences sont parfois inadaptées à cet usage (peu de bois alpins sont utilisés pour les huisseries), les copeaux ou granulés pour le chauffage ne sont pas toujours produits sur place, les entreprises ne maîtrisent pas forcément les techniques innovantes, les permis de construire sont refusés pour non respect de l'article 11 des PLU (plans locaux d'urbanisme) qui concerne l'aspect extérieur des bâtiments, etc.

La réalité, notamment de la structuration de la filière bois mais la réalité financière aussi, met souvent à mal l'idée de départ. L'aspiration demeure mais déconnectée du résultat : importation de bois étrangers par camions, utilisation de bois exotiques parfois interdits (protégés), chauffage électrique ou au fioul, etc. De même dans les jardins, les espèces endogènes sont rarement majoritaires.

Pourtant c'est ce rapport nouveau au territoire que cherche à valoriser le PNR du Vercors. Il permet en effet de sortir de « l'enclos patrimonial » (CHOAY, 1992) en construisant une image contemporaine et consensuelle du Vercors : un espace protégé et singulier, ouvert à l'innovation. L'architecture, notamment celle importée par les périurbains, devient centrale dans la construction d'une nouvelle image du Vercors. C'est le regard des populations extérieures qui apporte des éléments de valorisation du 'local'. L'ancrage territorial en est-il plus fort ? Pas vraiment en vérité puisque cette démarche HQE, précède souvent le choix du terrain. Ainsi de ce tout nouvel habitant du Vercors dont la maison en bois est présentée dans le magazine Maisons & Bois International en 1994 : « ayant passé toute son enfance dans une maison de bois en Nouvelle-Calédonie, le propriétaire ne concevait son habitation autrement qu'en bois ». L'adhésion à une démarche HQE témoigne d'une vision de la société et oriente des choix de consommation voire des choix de vie. Le Vercors pour ces périurbains 'bio', c'est la nature. L'architecture doit alors essentiellement s'adapter à l'ensoleillement, aux vents dominants, au climat, et s'ouvrir sur le panorama.

Associé à la campagne, à la banlieue, à la montagne, au passé, à la nature, au futur, le Vercors voit son identité brouillée. Il tend à ressembler aux autres zones porches de Grenoble gagnées par la péri-urbanisation, comme la vallée du Grésivaudan. Si à travers leurs choix en matière d'habitat individuel, les périurbains expriment une quête d'identité notamment territoriale, ils contribuent à ce que le Vercors propose de moins en moins d'altérité.

Uniformisation versus différenciation : agir sur le cadre bâti

Les périurbains, les 'néo-vercusiens', sont porteurs d'images diverses du Vercors que l'architecture de la maison individuelle révèle. Cette diversité génère de l'hétérogénéité paysagère, voilà ce qui gêne le Parc qui rejette au moins deux modèles architecturaux : la maison sur catalogue parce qu'a-territoriale elle banalise le territoire, et la maison 'néo' parce qu'elle fige le Vercors dans le passé, qui plus est réinventé. Néanmoins, la diffusion du discours sur le développement durable offre à la moyenne montagne une nouvelle chance : la vision hygiéniste dominante depuis les années 1930 agrège aujourd'hui à l'air pur, au soleil régénérateur et à la nature source de bien être, l'agriculture bio et la construction HQE !

Le Parc d'ailleurs, associé aux CAUE (conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Drôme et de l'Isère tâche de tisser un lien différent entre architecture et territoire à travers une opération baptisée 'Patrimoine & Projet – Habiter en montagne aujourd'hui'. Là aussi contre la « banalisation des territoires » générée par les « architectures standardisées », on invoque le « dialogue avec la nature » : « ce qui ne change pas, c'est la nature avec ses saisons, ses chauds, ses froids, ses intempéries, ses splendeurs. Ce qui ne doit pas changer, c'est le bon sens, c'est le dialogue à entretenir avec elle au moment où on décide d'installer sa vie et ses habitudes au cœur de son intimité » (CAUE 38, 2004). L'argumentaire met en avant l'idée que les usages changent (travail, modes de vie, etc.) mais que la nature demeure. La continuité doit donc être trouvée dans un dialogue entre architecture et nature et

non entre architecture et histoire. On constate donc un recentrage du discours sur une autre caractéristique 'locale' : la valorisation de la nature a supplanté celle du patrimoine. Le Parc accompagne le changement de statut du Vercors en proposant une nouvelle image qui crée à la fois de la continuité et de la nouveauté.

Dans les propos d'Anne Sgard, on peut trouver l'explication de l'implication du Parc dans ce projet : « aujourd'hui, avec l'irruption du paysage à tous les échelons du pouvoir et des administrations, on demande aux collectivités territoriales non seulement d'être actives et créatives mais en plus de 'faire beau', et on pourrait ajouter pour faire le bien : l'éthique rejoint l'esthétique. » (SGARD, 1997) Elle pose cependant juste après la question de la norme : qu'est-ce qui est 'fait beau' dans le Vercors ? Les cahiers de prescriptions architecturales comme les inventaires du patrimoine vernaculaire ont échoué à donner une réponse. On sait en revanche aujourd'hui ce qui 'fait le bien' : la construction HQE.

Valorisant les ressources locales, elle définit une démarche, des normes mais n'impose pas de forme. La question de la banalisation demeure donc posée à long terme : si tous les territoires adoptent la démarche HQE, comment les différencier ? Pour l'instant le PNR du Vercors tâche de mettre en avant sa position pionnière comme facteur de différenciation, mais pour combien de temps ?

Demeure également la question du statut de ce territoire. Urbain ? sans doute, si l'on considère qu'il a été gagné par la 'société urbaine' malgré les tentatives de valorisation du 'local', comme l'explique Sylvia Ostrowetsky : « le pavillon peut avoir, au regard de certains de ses propriétaires, une valeur de revendication identitaire. Dans un mouvement périphérique et isolé, il tente d'inverser l'agitation centripète et monotone de la ville au profit d'une réelle territorialité. Il ne fait le plus généralement qu'étendre, ainsi que le souligne Henri Lefebvre dans ses derniers ouvrages, un type de sociabilité ; celui de la 'société urbaine' » (OSTROWETSKY, 1980). Naturel ? sans doute également, dans l'imaginaire de ceux qui viennent s'y installer, quand bien même chacun développe une définition propre de la nature. Montagnard ? de moins en moins, même le tourisme d'hiver y est menacé et le Conseil général de l'Isère a décidé de la fermeture des petites stations (Saint-Nizier-du-Moucherotte, Rencurel, Saint-Andéol, Chichilianne, Col de l'Arzelier), entérinant le basculement du loisir à la résidence. Récréatif ? le Vercors l'est indéniablement car il est un espace compensatoire pour les citadins en quête de nature, d'aventure, de frayeurs, de bien être. Résidentiel ? de plus en plus, du fait de l'exode urbain. Agricole ? de moins en moins, ça va souvent de pair. Mais agricole aussi de mieux en mieux puisque le Vercors mise sur la qualité. Préservé ? assez peu finalement bien que l'image d'un territoire protégé demeure. Rural ? là réside un paradoxe car le Vercors attire de plus en plus de citadins mais ceux-ci véhiculent un discours sur la ruralité, la campagne définie comme l'opposé de la ville. La ruralité du Vercors serait donc davantage fantasmée que réelle, reconstruite par les citadins pour eux-mêmes : consommation d'aliments AOC ou bio, exigence d'un entretien du paysage, signes extérieurs de 'campagnitude' : charrettes fleuries dans les jardins, fourches accrochées aux façades, etc.

Mais cette campagne est générique, elle pourrait être dans le Vercors ou ailleurs, hors de l'agglomération. Rares sont les périurbains à avoir choisi le massif pour lui-même, les mécanismes décisionnels sont plus complexes. Dès lors, l'exode urbain participe d'une uniformisation de la figure de la campagne qu'exprime nettement l'architecture de la maison individuelle. On recherche rarement une campagne en soi, on recherche plutôt ce qu'on aurait perdu ou ce à quoi on ne pourrait pas accéder en ville, c'est du moins ce que nous apprend l'étude des formes bâties et des démarches dont elles résultent.

S'agit-il dès lors de péri-urbanisation ou plutôt comme le propose l'urbaniste Yves Chalas de l'émergence d'un nouveau modèle urbain qu'il baptise la Ville-Nature ? Elle consiste à la fois en la ruralisation de la ville et l'urbanisation de la campagne. L'échelle de la ville s'étendant, elle englobe désormais des zones naturelles. La Ville-Nature serait ainsi au croisement entre la ville-territoire et la ville-mobile. Mais est-ce vraiment la ville ? Ce témoignage présenté dans une exposition portant sur le land autrichien de montagne du Vorarlberg pose clairement la question : « Bien sûr à Dornbirn vivent les fabricants, des entrepreneurs, des gens à la vision

cosmopolite, avec des perspectives et des besoins qui s'étendent au-delà des champs verts de la ville-jardin. Au fond, ville-jardin, qu'est-ce que cela signifie ? L'urbanisme entre les prairies ? (...) Mais peut-on dans ce cas réellement parler de ville ? Nous avons des bouts de ville : ici une rangée de magasins, surtout des banques et des compagnies d'assurances, sans vie, entrecoupée d'asphalte ; là, un sex-shop, plus loin un arrêt de bus, planté dans le décor comme nulle part ailleurs et rongé de solitude dans des espaces dominés par le trafic individuel. Cela ressemble en partie à une ville, mais de tous côtés la campagne montre ses dents. » (KAPFINGER, 2003)

Conclusion

La lecture des typologies architecturales permet de voir émerger une grande variété de représentations du Vercors par les citoyens, de la périphérie urbaine à la montagne magique. L'extension du bâti et la diversité formelle autant que sociale fait craindre aux élus du parc une dilution de l'image du Vercors dont le 'paysage' est bouleversé. L'importation de références externes affaiblirait l'identité du massif, l'uniformisation des modèles architecturaux va en effet à l'encontre de la différenciation territoriale.

Aussi le Parc naturel régional du Vercors a-t-il fait le choix de 'Faire campagne pour la qualité architecturale'. Puisque l'architecture reflète des représentations du territoire, il propose d'agir sur le bâti pour faire évoluer l'image du massif. Ainsi en lisant la présentation du programme 'Patrimoine & Projet', on peut voir apparaître en filigrane son projet pour le Vercors.

Une nouvelle image se construit sous la menace d'une urbanisation galopante. De nouvelles normes doivent être définies puisque les anciennes n'auraient généré que des architectures standardisées. Elles auraient échoué de plus à juguler l'hétérogénéité du paysage bâti. Derrière cette apparente diversité, se cache cependant un unique mode de vie et un unique rapport à la campagne : rapport esthétique plus que nourricier, ludique plus que laborieux. Les périurbains en cela forment une catégorie plutôt uniforme quand bien même les raisons de leur installation et leurs choix en matière d'habitat sont variés. Leur migration suburbaine traduit une recherche de territorialité, comme l'écrit Sylvia Ostrowetsky. La question de l'ancrage spatial est donc majeure mais quelles normes architecturales imposées qui fassent consensus d'un point de vue paysager ?

Ce n'est plus dans l'adéquation de la forme à l'histoire locale qu'on va chercher l'unité mais dans une démarche qui doit unir architecture et nature. Le bâti vernaculaire partie prenante de la culture agropastorale n'est plus valorisé comme un élément issu du terroir même, presque 'naturel', comme c'était le cas dans l'architecture régionaliste (développée en France dans années 1920-1930). Le discours a basculé de la culture à la nature (ç'avait été l'inverse dans les années 1970, lorsque le projet écologiste 'naturalise' en partie l'environnement humain passé : il agrège à l'ordre de la nature les paysages, l'architecture, les objets de jadis, et surtout les habitants de la montagne eux-mêmes, qui deviendront les 'naturels', BOZONNET, 1992)

Le premier concours d'architecture lancé dans le cadre du programme 'Patrimoine & Projet' porte - et ce n'est pas anodin - sur un bâtiment agricole réalisé en bois et s'inscrivant dans une démarche HQE. Voilà qui préfigure le Vercors de demain : toujours ancré dans son histoire et sa culture (agriculture), offrant un environnement préservé (entretien du paysage) et un cadre de vie contemporain (construction bois), tourné vers l'avenir et l'innovation (HQE).

Reflétant un contexte global (péri-urbanisation et perte d'identité) et des représentations sociales (fantasme de nature, fantasme de montagne), le cadre bâti permet de lire l'évolution des territoires. Parce qu'il est très visible et 'appropriable' il peut être, comme dans le Vercors, la partie émergée d'un projet territorial global. C'est l'importation de références urbaines dans l'habitat individuel qui interroge la 'ruralité' du Vercors, c'est par l'invention d'une architecture contemporaine ancrée localement que le Vercors tente de se dessiner un nouveau visage.

Bibliographie

- BOZONNET J.P. (1992), *Des monts et des mythes, l'imaginaire social de la montagne*, Grenoble : PUG, 294p.
- CHOAY F. (1992), *L'allégorie du patrimoine*, Paris : Seuil, 272p.
- CRETIAZ B. (dir.) (1998), *Les plis du temps, mythe, science et H.-B. de Saussure*, Annecy : Conservatoire d'Art et d'Histoire de Haute Savoie, Genève : éditions du Musée d'Ethnographie, 367p.
- GUILLY C. & NOYE C. (2004), *Atlas des nouvelles fractures sociales en France*, Paris : Autrement, 63p.
- KAPFINGER O. (2003), *Une provocation constructive - Architecture contemporaine au Vorarlberg*, Salzbourg : vorarlberger architektur institut, 128p.
- LOYER F. & TOULIER B. (dir.) (2001), *Le régionalisme, architecture et identité*, Paris : Monum, éditions du patrimoine, 279p.
- NORBERG-SCHULZ C. (1997), *L'art du lieu, architecture et paysages, permanence et mutation*, Paris : Le Moniteur, 312p.
- NOVARINA G., METAIS D. & MICHELETTO M. (2004), *La planification paysagère – approche comparée France Italie*, Grenoble : CRESSON, 228p.
- OSTROWETSKY S. & BORDREUIL J.S. (1980), *Le Néo-style régional*, Paris : Dunod, 184p.
- SGARD A. (1997), *Paysages du Vercors : entre mémoire et identité*, Grenoble : Revue de Géographie Alpine, numéro hors-série, 166p.
- WOZNIAK M. (2004), *L'architecture dans 'l'aventure' des sports d'hiver : stations de Tarentaise (1945-2000) – L'image de la montagne en construction : s'inscrire dans le temps, s'ancrer dans l'espace ?*, Thèse de doctorat, Grenoble : Institut de Géographie Alpine, 653p.
- BERLIOZ A. (2004), « La révolution démographique - Ces Isérois qui choisissent de vivre à la campagne », *Isère Magazine n°50*, Grenoble : Conseil général de l'Isère, pp.18-24
- CAUE 38 (2004), Plaquette de présentation du programme 'Patrimoine & Projet'
- CHALAS Y. (2004), « La Ville Nature contemporaine », intervention lors du colloque « *Ville Nature* », Institut d'Urbanisme de Grenoble
- DESVEAUX D. (2002), « Architecture de montagne, l'enfer du décor », *d'Architectures n°120*, pp.41-45
- FAURE C. (1994), « En toute simplicité », *Maisons & Bois International n°8*, pp.38-41
- Journal du PNR du Vercors (2004)
- STEFANOVA M. & MARIELLE B. et BRET B. (2000), *Les balcons de Villard – réhabilitation des appartements (étude)*, 18 p.